Le Travail autonome accompagné de l'élève. Pistes de mise en oeuvre dans les disciplines.

Numéro d'inventaire : 2003.01611
Type de document : périodique
Imprimeur : Imp. du Rectorat, Rouen
Date de création : 2001
Description : Brochure agrafée grand format.
Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Repères de l'Académie de Rouen. Réflexions sur le système éducatif. N°7. Février
Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif
Filière : Lycée et collège classique et moderne
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 44

Repères

de l'Académie de Rouen

N° 7 février 2002

Réflexions sur le système éducatif

Le travail autonome accompagné de l'élève

Pistes de mise en oeuvre dans les disciplines

Éducation nationale

Académie de Rouen

MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION

>> L'enseignement de l'Allemand et le travail autonome accompagné de l'élève <<

> L'allemand au collège

- **Extraits des programmes pour le collège**

6ème LV1 :
«Les résultats à atteindre en fin de sixième sont définis en termes de compétences avant de l'être en termes de savoirs» (Programme grammatical).
5ème 4ème LV1 :
«La mission prioritaire de l'enseignement des langues vivantes est le développement de la compétence de communication».
3ème LV1 :
«L'utilisation des technologies nouvelles et les possibilités d'interactivité qu'elles offrent... contribuent à l'autonomie de l'élève».

4ème 3ème LV2 :
Implication de l'élève dans son apprentissage.
Procédures d'autonomisation : mise en place d'un contrat, fiches de co-évaluation, autocorrection.
Les élèves doivent pouvoir à chaque étape de leur travail, acquérir la notion de ce qu'ils peuvent faire eux-mêmes dans le prolongement du cours.
La participation des élèves ne dépend pas seulement de leur capacité d'attention aux propos du maître. Elle s'obtient aussi par le biais de tâches concrètes données à réaliser.
Emploi de la langue en situation : entraînement à la maîtrise de savoir-faire langagiers (interactions de la vie courante, échange avec un ou des interlocuteurs/ nommer, décrire, raconter..).

- **Quelques commentaires**

L'évolution de la didactique des langues a conduit, à partir de 1996, à redéfinir les programmes du collège.
Les nouveaux programmes donnent la priorité, en termes d'objectifs à atteindre, à la compétence langagière (savoir-faire : je suis capable de ...) sur les savoirs (morphologie,syntaxe,lexique...).
La notion de "cours de langue ", de " leçon " cède la place à des entraînements par compétences (compréhension orale, écrite, expression orale, écrite) auxquelles s'ajoute en collège la compétence stratégique : que faire lorsque je ne sais pas...
L'élève, dans la classe, est de ce fait, impliqué dans son apprentissage, dans sa progression .

Les procédures visent
1- **à l'aider à mettre en place des savoir faire langagiers** ; il est élément actif : il lui est demandé d'accomplir telle ou telle tâche (animation par la tâche : aufgabenorientierter Unterricht), individuellement ou en binôme ou en groupe, tâches au cours desquelles il réactive, transfère à l'expression.
2- **à l'impliquer dans la gestion de sa progression** (Fiches de co-évaluation, auto correction)
Les professeurs disposent d'outils pertinents pour la mise en œuvre et l'accompagnement du travail autonome des élèves : les cahiers d'accompagnement des programmes. Ces cahiers d'accompagnement ne proposent pas de recettes, mais des exemples, des pistes de travail, que le professeur doit explorer.
On citera, pour l'exemple :
" Prendre en compte en 6ème les habitudes de travail des élèves à l'école élémentaire... Prendre appui sur les savoir-faire déjà mis en place... Entraînements et stratégies d'écoute, de lecture...»
Activités : jeu de rôles, mini-dialogues, Kettenspiel, lecture imitative, jeux de cartes, devinettes, associogrammes, etc.

> L'allemand au lycée

- **Les textes officiels**

Dans l'attente des nouveaux programmes pour le lycée en langues vivantes, nous pouvons nous inspirer dans notre réflexion:
- des référentiels de compétences que contiennent les cahiers d'évaluation de seconde ;
- des compétences mises en œuvre dans l'élaboration des TPE ;
- des compétences testées par l'évaluation finale - écrite et orale - au Baccalauréat.

- **Quelques commentaires**

Les compétences à développer chez les élèves se déclinent au lycée en termes de stratégies, de méthodologies. Elles permettent aux élèves d'acquérir une autonomie progressive dans la réalisation de tâches purement scolaires et dans des situations de communication authentiques et diverses, comme la compréhension de textes de fiction et fonctionnels, de documents audio et audio-visuels. Les savoir-faire que doivent acquérir les élèves ne sont donc plus uniquement linguistiques :
- capacité à mobiliser des connaissances linguistiques et non-linguistiques déjà présentes ;
- capacité à repérer selon le type de documents les éléments porteurs de sens ;
- capacité à inférer du sens à partir d'éléments connus ;
- capacité à utiliser des outils, à recourir à diverses personnes ressources ;
- prise de risque, stratégies compensatoires.

L'élève est en recherche et procède par tâtonnements, l'erreur est productive, les formes sociales du travail sont variées.

L'apprentissage de l'autonomie en production écrite et orale prend appui sur les activités de compréhension : décontextualiser pour recontextualiser est une capacité que peu d'élèves acquièrent seuls. L'entraînement à cette capacité qui s'applique non seulement aux savoir-faire purement lexicaux et grammaticaux, mais aussi à la réutilisation de schémas de communication (schéma narratif, argumentatif, injonctif, débat contradictoire, rituel de communication...) - on se référera ici utilement aux « écrits d'invention» pratiqués en cours de français - doit être le souci constant de l'enseignant.

Prendre l'élève au niveau où il se trouve, lui proposer des guides (et non des tests), lui suggérer des stratégies (réception et production), lui faire prendre conscience du fonctionnement de ces stratégies (phase réflexive), lui donner l'occasion de les transférer, l'assister (professeur / personne ressource), **construire une progression d'où disparaissent peu à peu les béquilles,** voici comment l'aider dans l'acquisition de son autonomie. Les TPE, la lecture autonome, l'évaluation naturelle et l'examen final seront la mise à l'épreuve de ces acquisitions.

Le portfolio européen des langues, dont l'usage se répand, " accompagne l'élève pendant sa scolarité et au-delà ". Il permet au " détenteur " (le terme " élève " est soigneusement évité) de tenir registre de " toutes ses expériences " d'utilisation des langues, et constitue un " outil dans son parcours scolaire, universitaire et professionnel ".
Une grille d'évaluation lui permet d'auto-évaluer sa compétence en langues sur la base de savoir-faire langagiers.
Le détenteur du Portfolio sait donc situer son niveau de performances et identifier des paliers de progression. **Il devient responsable de son apprentissage.**